

**Province de Québec**

**Régie de collecte environnementale de la Rouge**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Sont présents :

Madame Francine Létourneau, mairesse de Nominuingue;

Monsieur Denis Lacasse, maire de Rivière-Rouge;

Monsieur Yves Bélanger, maire de La Macaza,

Est également présents :

M. André Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général;

M. Luc Laurin, directeur général adjoint.

**1.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 1<sup>er</sup> décembre 2021 est ouverte à 17 h 19.

2.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** des administrateurs ne peuvent être présents à la prochaine séance ordinaire prévue le 14 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les administrateurs sont présents et qu'ils acceptent de modifier l'ordre du jour.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Lacasse

**ET RÉSOLU** à l'unanimité de remplacer l'ordre du jour de l'avis de convocation par la suivante :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Constat de la régularité de la séance et de l'avis de convocation
- 4- Nomination à la présidence
- 5- Nomination à la vice-présidence
- 6- Gestionnaires pour la carte de crédit Visa
- 7- Changement de date pour la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration
- 8- Période de questions
- 9- Levé de la séance

**ADOPTÉE**

3.

**CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les administrateurs étant présents, ils confirment de ce fait que la convocation de la présente séance a été réalisée conformément à l'article 597 du code municipal et que la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021 a été régulièrement convoquée.

4.

**NOMINATION À LA PRÉSIDENTE**

**CONSIDÉRANT** la vacance à la présidence suite à la fin du mandat de madame Céline Beauregard;

**CONSIDÉRANT QUE** la régie doit nommer un président ou une présidente parmi ses membres.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Francine Létourneau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité

**DE** nommer monsieur Yves Bélanger à titre de président de la régie de collecte environnementale de la Rouge pour une durée renouvelable automatiquement de 1 an.

**ADOPTÉE**

5.

**NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE**

**CONSIDÉRANT** la vacance à la vice-présidence suite à la fin du mandat de monsieur Georges Décarie;

**CONSIDÉRANT QUE** la régie désire nommer un vice-président ou une vice-présidente parmi ses membres en cas d'absence à la présidence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Lacasse

**ET RÉSOLU** à l'unanimité

**DE** nommer madame Francine Létourneau à titre de vice-président de la régie de collecte environnementale de la Rouge pour une durée renouvelable automatiquement de 1 an.

**ADOPTÉE**

6.

**GESTIONNAIRES CARTE DE CRÉDIT VISA**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2020.02.016, adoptée à la séance ordinaire du 12 février 2020, délègue, entre autres personnes, madame Céline Beauregard et monsieur Georges Décarie, alors respectivement présidente et vice-président de la Régie, comme gestionnaire du compte de carte de crédit Visa;

**CONSIDÉRANT QUE** la nomination de monsieur Yves Bélanger à la présidence et de madame Francine Létourneau à la vice-présidence;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Lacasse

**ET RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** madame Céline Beauregard et monsieur Georges Décarie soient retirés de la liste des gestionnaires du compte de carte de crédit Visa;

**ET QUE** le président ou la présidente ainsi que le vice-président ou la vice-présidente soient ajoutés comme gestionnaires du compte de carte de crédit Visa.

**ADOPTÉE**

7.

**CHANGEMENT DE DATE POUR LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CONSIDÉRANT QUE** des administrateurs ne peuvent être présents à la prochaine séance ordinaire prévue le 14 décembre 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Francine Létourneau

**ET RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration prévue pour le 14 décembre 2021 se tienne le 10 décembre 2021 à 14 h au siège social de la Régie.

**ADOPTÉE**

8.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

9.

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par monsieur Denis Lacasse

Que la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 1<sup>er</sup> décembre 2021 soit levée à 17 h 25.

**ADOPTÉE**

LE PRÉSIDENT

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
Monsieur Yves Bélanger

\_\_\_\_\_  
Monsieur André Séguin